Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 16 (2007)

Artikel: Suisse-Europe : je t'aime, mois non plus!
Autor: Barde, Michel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-833167

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUISSE-EUROPE: JE T'AIME, MOI NON PLUS!

Michel Barde

Les relations de la Suisse avec l'Europe sont une longue histoire faite d'amour et de distance. La Suisse est une Confédération de raison qui s'est construite contre l'envahisseur étranger – c'est le serment du Grütli de 1291 – et contre la menace d'un dépeçage que, plus récemment, l'Allemagne nazie faisait planer sur le pays. Ses luttes confessionnelles, après Marignan, furent à l'origine de son repli sur soi et d'une forme de neutralité internationalement reconnue lors du traité de Vienne, en 1815, au lendemain des épopées napoléoniennes. La constellation bigarrée du pays, faite d'ethnies, de langues et de confessions différentes, a dès lors privilégié le «vivre ensemble» par rapport aux interventions sur la scène internationale qui auraient pu, au gré des affinités respectives des uns et des autres, le menacer.

Il faut comprendre ce sous-jacent historique et culturel si l'on veut saisir les relations de la Suisse avec l'Europe.

Le traité de Rome de 1957 portait une dimension politique vis-à-vis de laquelle notre pays n'était pas seul à nourrir des réticences. Les accords de Stockholm de 1960 ouvraient une autre option avec la création de l'Association européenne de libre échange (AELE). Ces deux courants, conceptuellement très différents, vécurent côte à côte jusqu'à ce que les membres de l'AELE, les uns après les autres, rejoignent la Communauté économique européenne (CEE), devenue depuis lors l'Union européenne (UE), à la seule exception de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse, qui forment le dernier carré de l'AELE.

L'UE s'est élargie, pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques. Il s'agissait en effet d'arrimer de nouveaux pays aux valeurs de la démocratie et de l'économie libérale, tout en élargissant et en en intégrant les marchés. Les nouveaux membres de l'Europe centrale et de l'Est ont vu l'attrait d'une telle appartenance à laquelle, cependant, compte tenu de leur vécu, ils ont apporté une nouvelle dimension. Celle-ci consiste, sur le plan politique, à se réapproprier un «Etat-nation» qui leur a été trop longtemps volé par la dictature soviéto-communiste et, sur le plan économique, en un besoin de rattrapage qui n'épouse pas tous les standards sociaux de l'Europe occidentale.

L'Europe évolue donc, tant au niveau de sa taille que de ses fondements, en l'absence de surcroît d'une Constitution, puisque celle-ci a été refusée. Si elle n'est heureusement pas dans une impasse, elle est en revanche dans l'incertitude: jusqu'où doit-elle s'étendre? Quels sont ses liens rassembleurs et de quels types d'institutions et de démocratie doivent-ils découler?

La Suisse, dans ce contexte mouvant, bien que n'en faisant pas partie, est plus proche de l'Union que nombre de ses membres. Sa situation géographique et les nombreux accords qu'elle a signés en témoignent. Les relations bilatérales qu'elle cultive avec Bruxelles – résultat du rejet en 1992, en votation populaire, de l'Espace économique européen (EEE) – marquent l'intensité de ces contacts. Mais ceux-ci, ce qui est désagréable, apparaissent toujours à la merci de la «loi du plus fort». La Suisse, pourtant, s'est montrée bonne élève: seule de son espèce, elle a voté pour l'élargissement de l'Union à l'Est et pour la libre circulation des personnes; elle a voté pour Schengen; elle absorbe la moitié du total des frontaliers européens; elle creuse au Lötschberg et au Gothard des tunnels pharaoniques qu'elle finance seule à la seule ou quasi seule destination des transferts intra-européens.

La Suisse, on le sait, est de nature prudente et jalouse de son indépendance. Le chansonnier Gilles le disait déjà: «la Suisse est capable d'un beau geste, à condition de savoir où va l'argent». Si l'on interprète bien, cela signifie: «la Suisse est capable de s'engager, à condition de savoir où elle va».

En l'occurrence et en l'état, les conditions n'apparaissent pas remplies, au vu des incertitudes de l'Union. Sur le plan politique, la Suisse redoute des atteintes à sa construction fédéraliste et à sa démocratie directe. Et en matière de défense et de politique étrangère, elle ne voit pas de véritable avancée européenne. Sur le plan économique, elle craint une bureaucratie qu'elle perçoit comme envahissante, elle se veut ouverte au monde et pas seulement à l'UE – avec laquelle les relations commerciales sont néanmoins des plus étroites – et elle entend préserver une fiscalité indirecte (TVA) faible en comparaison européenne. Même la gauche, qui tient volontiers un discours théorique favorable à l'adhésion, se rebiffe facilement lorsqu'il s'agit d'en mesurer concrètement les conséquences.

Il n'en reste pas moins que le débat doit se poursuivre. L'adhésion permettrait-elle le maintien du franc suisse, à l'image des pays de l'Union qui ont conservé leur monnaie nationale? La marge de manœuvre de la Banque nationale vis-à-

vis de l'euro pour préserver une inflation et des taux d'intérêt plus bas est-elle aussi large qu'on le croit parfois? Ces questions méritent d'être constamment évaluées.

C'est peut-être sur la politique sociale, l'harmonisation fiscale et le secret bancaire que les positions sont les plus tranchées. L'économie craint un alignement sur les standards les plus élevés de l'Union en matière sociale, alors que les normes helvétiques sont déjà appréciables en comparaison internationale. Elle craint que ne se réduise la flexibilité des dispositions qui régissent le marché du travail, qui demeure encore l'un des atouts du pays. Dans une Suisse fédéraliste, le spectre de l'harmonisation fiscale est ressenti comme une atteinte aux libertés et à la souveraineté, tout comme les coups de griffe au secret bancaire.

Ces problèmes constituent de véritables enjeux qu'on ne saurait traiter, dans un sens ou dans l'autre, en deux coups de cuillère à pot.

L'élargissement de l'Europe a, en fait, ouvert la voie à une Europe sinon à la carte, du moins à plusieurs vitesses. Certains pays ont adopté l'euro, d'autres pas. Certains se sont, notamment en matière sociale, réservé des «opting out». Certains cultivent une fiscalité très compétitive, dont la Suisse – malgré les critiques qui lui sont adressées – est loin d'être le paradis que certains voudraient décrire.

L'avenir n'est pas écrit. Il se peut que les citoyens de ce pays, face à leur propre évolution et à celle de l'Europe et du monde, modifient leur façon de voir. L'intérêt conjugué des uns et des autres en serait le moteur. La contrainte ou les pressions ne feraient qu'aller en sens inverse.